

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14958
8 avril 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 8 AVRIL 1982, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'OUGANDA AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint une lettre de M. J. M. Makatini, observateur permanent de l'African National Congress auprès de l'Organisation des Nations Unies, concernant le jugement rendu le 7 avril 1982 par la Cour d'appel de l'Afrique du Sud qui confirme la condamnation à mort des membres suivants de l'African National Congress : Ncimbithi Johnson Lubisi, Naphtali Manana et Petrus Tsepo Mashigo.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de la pièce jointe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent de l'Ouganda,

(Signé) Olara A. OTUNNU

Annexe

Lettre datée du 8 avril 1982, adressée au Président du Conseil
de sécurité par M. J. M. Makatini

J'ai l'honneur de vous présenter les compliments de la Mission d'observation de l'African National Congress et, d'ordre de son Comité exécutif national, de vous communiquer la requête ci-après.

Comme vous le savez, hier 7 avril, la Cour d'appel raciste de l'Afrique du Sud a confirmé la condamnation à mort prononcée contre trois de nos collègues en 1980. Il s'agit de : Msimbithi Johnson Lubisi, Naphtali Manana et Petrus Tsepho Mashigo.

A la suite de l'appel lancé par le Conseil de sécurité au régime sud-africain le 5 février 1981 concernant ces trois patriotes, et compte tenu de la confirmation de leur condamnation à mort, le Comité exécutif national de l'ANC demande que le Conseil de sécurité se réunisse d'urgence pour examiner cette question une fois de plus.

En conséquence, d'ordre du Comité exécutif national, nous vous prions de demander au Conseil de sécurité de sommer le régime sud-africain de ne pas procéder aux exécutions et de libérer immédiatement et inconditionnellement ces patriotes ainsi que d'autres.

Je tiens à vous faire savoir en outre que notre Comité exécutif national a envoyé, par l'intermédiaire de notre Secrétaire général, un message analogue concernant cette question à Son Exc. le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Pérez de Cuéllar.

Pour le Représentant principal,

J. M. Makatini

(Signé) D. NDABA

